

Bassin d'Arcachon : Parlier, au-delà des mers

A LA UNE / ARCACHON / Publié le 02/02/2018 à 3h46. Mis à jour à 9h27 par SABINE MENET s.menet@sudouest.fr.



▲ Severinne Aujoulat, Loïc Menguy et Fabien Griffon, une partie de l'équipe de Beyond the Sea aux côtés d'Yves Parlier. ©PHOTO S.M.

PREMIUM

Dans les locaux de la pépinière d'entreprises, le navigateur Yves Parlier continue de développer sa voile de traction, le LibertyKite, et avec elle l'écologie et la sécurité.

Depuis trois ans, Yves Parlier joue avec le LibertyKite la carte de la sécurité et de l'innovation. Avec cette voile de traction, il propose aux bateaux une alternative aux pannes moteurs et aux démâtages tout en prônant une navigation sans énergie polluante. Une sorte de synthèse de ce qui a jusqu'ici jalonné sa vie.

Ingénieur en matériaux composites, il fut le premier dans les années 80 à équiper un voilier de course d'un mât en carbone. Dès 1990, il s'est tourné vers les biocarburants. Et puis, en 2001, engagé dans la course en solitaire sans escale et sans assurance du Vendée Globe, il répare seul le mât brisé en trois de son monocoque. Gagnant si besoin était son surnom d'Extraterrestre.

L'expérience inachevée de l'hydraplaneur dans les années 2000 ne l'a pas vacciné. C'est toujours devant et rarement en arrière qu'un marin regarde. L'idée d'une voile de kite pour tracter un bateau, il l'a testée dès 2002. Il faut dire que son fils Nicolas est quadruple champion de France

et champion du Monde de Kitesurf. Le principe est donc entendu.

Depuis 2015, Yves Parlier travaille dans les locaux de la pépinière d'entreprises de la Cobas (Communauté d'agglomération du sud Bassin) à La Teste-de-Buch. Il vient d'être reconduit pour une année. Une faveur pour celui qui reste un ambassadeur de légende du Bassin.

Avec Arnaud Boissières

S'appuyant sur une équipe de dix personnes, il continue à promouvoir son projet tout en l'optimisant. L'an dernier, il était présent sur le salon nautique d'Arcachon. Il a aussi présenté le LibertyKite au Grand Pavois de La Rochelle et à Paris. « Nous avons fait des essais sur le bateau d'Arnaud Boissières de la Mie Caline aux Sables d'Olonne. Nous continuons de progresser » dit-il. Dans les locaux de Beyond The Sea, le nom de son entreprise dédiée au projet, son équipe a modélisé une aile sur une interphase fluide et structure afin de mesurer les efforts et vérifier les renforts.

Spécialement fabriqué par la société Porcher, le tissu de la voile est en polyester. Les cordages, développés par la société cousin sont en polyéthylène haute densité et en polyester. LibertyKite se décline actuellement en une version de 10 m² (pour les bateaux de 4 à 8 mètres) et une de 20 m² (pour les bateaux de 9 à 18 mètres).

Jusqu'à 1600 m² de voile

Dans l'atelier, les ingénieurs Loïc Menguy et Fabien Griffon planchent également sur un système de pilotage. « Nous testons des voiles sur un bateau de pêche au Québec et sur Energy Observer. Le but est que dans six mois nous commercialisons des voiles de 50 m² avec un système de pilotage automatique du kite. »

Ce qui, dans un second temps augure d'une association avec des bateaux de grande plaisance, de pêche et de marine marchande. Là, les surfaces de voile taquinent les 1600 m². Dans le même temps, LibertyKite doit se faire reconnaître. « Pour l'instant, notre clientèle est principalement francophone » reconnaît Yves Parlier qui entend, outre la prospection de marchés étrangers, également proposer ses voiles de tractions lors de la Golden Globe Race et de la Route du Rhum.

Ce sont des ambassadeurs de sa marque que l'innovateur recherche. À l'instar des deux équipiers du Quinquatlantic Challenge Audilab actuellement engagés dans une traversée à la rame de l'océan Atlantique et qui ont embarqué avec eux une voile made in Parlier.

Tél. 05 57 15 22 62